

2^e année licence droit
Cours de L à Z

DROIT DES POLITIQUES ET ACTIONS DE L'UE

Durée de l'épreuve : 1 heure.



Traitez les deux questions suivantes :

- 1. Peut-on affirmer que les étudiants européens ont librement accès aux études dans un Etat membre autre que leur Etat d'origine ? (sur 10 points).**

- 2. Cynthia, ressortissante gabonaise, vient de déposer une demande d'asile en France. Estimant que ses perspectives de vie sont peu prometteuses au Gabon, elle souhaite se lancer dans la coiffure en France. Elle est entrée en France grâce à un visa Schengen valablement obtenu. Elle vous demande si l'Etat français sera l'Etat qui traitera de sa demande d'asile et si elle a des chances d'obtenir une protection (sur 10 points).**

2^e année licence droit
Cours de A à K

DROIT DES POLITIQUES ET ACTIONS DE L'UE



Durée de l'épreuve : 1 heure.

Questions à réponse courte. Chaque question est notée sur 10 points.

Les étudiants traitent au choix DEUX questions sur TROIS.

1. En se fondant sur vos connaissances, décrivez l'élément « Liberté » de l'espace Schengen.
2. Décrivez l'avancement de la création d'un Parquet européen.
3. Quelles sont les exceptions à l'Union douanière ?

Document autorisé : NEANT.